

La réforme des retraites

Bruno Palier

Directeur de recherche du CNRS au Centre d'études européennes de Sciences Po

2014/3667 (5^e éd.)

Pages : 128 pages

ISBN : 9782130632160

Éditeur : Presses Universitaires de France

Collection : Que sais-je ?

Introduction

Les réformes des retraites se succèdent en France depuis 1993, suscitant inquiétude et résignation chez les Français, qui ne croient plus pouvoir bénéficier d'une retraite généreuse à l'avenir, tout en sachant qu'il leur faudra travailler plus longtemps. Avec des réformes qui repoussent l'âge légal de départ à la retraite, qui prévoient une augmentation du nombre d'années de cotisations nécessaires pour acquérir le droit à une retraite complète, qui programment une baisse des taux de remplacement des retraites publiques, et qui sollicitent l'épargne privée des individus pour compléter leur niveau de vie à la retraite, la France suit des évolutions communes aux différents pays d'Europe. Longtemps absentes des débats français, les références aux cas étrangers deviennent courantes : les Allemands ont repoussé l'âge de départ à la retraite à 67 ans, les Suédois ont mis en place un système de compte notionnel. Mais que font précisément les autres en matière de retraite ? Pourquoi tous réforment-ils leur système de retraite ? L'analyse des cas étrangers peut-elle fournir des pistes pour les réformes françaises ?

Parmi les éléments qui poussent à la réforme des retraites en Europe, la crise économique et le vieillissement de la population ne sont pas les seuls facteurs de réformes. Il faut aussi prendre en compte les transformations

du travail et de la société, les nouvelles orientations économiques partagées au niveau européen, la pression des marchés financiers, des assureurs et autres fonds de pension ou encore les nouveaux modèles d'organisation des retraites forgés au niveau international.

La comparaison des réformes nationales souligne qu'il peut y avoir plusieurs solutions au problème des retraites. Le choix de l'une d'entre elles est moins imposé par la démographie ou l'économie qu'il ne l'est par les institutions de retraite déjà en place. Mais ce choix est aussi politique, et implique des arbitrages importants en matière de redistribution entre les générations, entre les hommes et les femmes, entre les groupes sociaux. L'étude des débats internationaux comme celle des tendances communes aux réformes nationales montrent que la plupart des décideurs se réfèrent à un nouveau et même modèle de système de retraite, promu par de nombreuses organisations internationales, fondé sur un système mixte de retraite, où la redistribution joue un rôle minimal, et la capitalisation un rôle croissant.

L'ouvrage est conçu en cinq chapitres. Il s'agit tout d'abord de rappeler l'histoire des différents systèmes de retraite des pays développés, qui peuvent se regrouper en quatre grandes familles. Puis nous ferons le point sur les défis liés aux nouveaux contextes démographiques, mais aussi financiers, économiques, sociaux et politiques, et sur les réponses possibles à ces défis. Dans un troisième temps, nous verrons que, au cours des années 1990, un modèle de système de retraite à plusieurs piliers a été élaboré et promu par de nombreuses organisations internationales, récemment relayé (et parfois imposé) par l'Union européenne. Le quatrième chapitre analyse les grandes tendances et les choix en matière de réforme en Europe à partir de plusieurs cas concrets, au premier rang desquels les cas britannique, néerlandais, suédois, allemand et italien. La cinquième partie analyse les évolutions du système français de retraite, tout en les restituant dans les évolutions européennes.

